

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Concepteur-trice rédacteur-trice web, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, session 2022

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne Lionel LARRE

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Concepteur-trice rédacteur-trice web, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, au titre de l'année 2022 :

Madame BARBOTIN Marlène, directrice générale des services, présidente, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Monsieur BIGOT Julien, ingénieur d'études, expert, Inspe Sorbonne, Paris.

Madame COUDERC Nelly, ingénieur de recherche, Sciences Po Bordeaux, Pessac.

Monsieur VELLOZZO Philippe, ingénieur de recherche, Université Bordeaux, Talence.

Fait à Pessac , le 3 septembre 2022
Le Président de l'université

Lionel LARRE



The image shows a blue ink signature of Lionel Larre over a circular official stamp. The stamp contains the text 'UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE' around the top edge and 'PRÉSIDENCE' at the bottom. In the center of the stamp is a stylized logo consisting of two overlapping shapes, one resembling a bird or a flame.